

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion et développement des structures musicales

- Université du Maine

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université du Maine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Activités culturelles et artistiques spécialité gestion et développement des structures musicales* de l'Université du Maine existe depuis septembre 2010. Sa spécialisation dans le domaine des musiques actuelles en fait une formation spécifique, puisque seulement deux autres universités (Nanterre et Metz) proposent des formations au niveau LP dans ce domaine en particulier.

La formation a pour objectif de former de futurs professionnels polyvalents amenés à occuper des postes diversifiés (relations avec le public, accompagnement d'artistes, conception et suivi de projets etc.) au sein de structures de musiques actuelles. Elle offre des enseignements visant la maîtrise des bases économiques et juridiques relatives au secteur des musiques actuelles, ainsi qu'une connaissance technique et artistique de ce secteur. Elle est ouverte à la formation initiale (FI) et à la formation continue (FC).

La formation se compose d'enseignements (18 semaines de cours, 25 heures hebdomadaires), d'un projet tuteuré (100 heures) et d'un stage en entreprise (16 semaines).

Les cours sont divisés en trois grands axes (culture professionnelle, culture technique et culture artistique) et ont lieu à l'Université du Maine et à l'Institut technologique européen des métiers de la musique (ITEMM) pour les cours techniques, cet institut étant situé à proximité du campus.

Synthèse de l'évaluation

La formation est attractive et propose une approche variée des musiques actuelles. Elle est dynamique et en réflexion sur les améliorations pouvant être apportées. Elle témoigne d'un très bon suivi des étudiants, pendant et après la formation, notamment en ce qui concerne leur recherche d'emploi, avec un taux d'insertion professionnelle satisfaisant.

La formation a su attirer en son sein un nombre satisfaisant de professionnels (un tiers environ de l'équipe pédagogique), ce qui contribue à atteindre l'objectif de professionnalisation de cette licence.

Au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, Lettres et Langues, cette licence professionnelle est la seule formation en arts. Elle apparaît ainsi un peu isolée du reste des formations, notamment des autres licences professionnelles dans le domaine culturel (rattachées au département d'Histoire). Le rapprochement avec l'ITEMM du Mans ainsi qu'avec le laboratoire d'acoustique et le rapprochement envisagé avec l'Université de Nantes, pour la construction d'un master inter-universités qui inclurait des enseignements techniques de la licence, lui permet de palier en partie à cet isolement.

L'équipe des six enseignants permanents de la formation compte trois spécialistes en acoustique, un en économie, un en anglais et la responsable de la formation, spécialiste en musique, en poste en contrat à durée indéterminée (CDI). Pour une formation dirigée vers le secteur des musiques actuelles, on pourrait s'attendre à une présence plus forte d'enseignants rattachés à la 18^e section (Architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art) du conseil national des universités (CNU). Par ailleurs, le pilotage de la formation pose question en raison du rattachement des six enseignants permanents à trois UFR différentes, du faible nombre d'heures d'enseignement leur étant attribué ainsi qu'en raison du petit nombre et de la rotation des participants aux réunions de pilotage de la formation (un comité de pilotage en 2012 et un conseil de perfectionnement en 2013).

La formation repose en effet en grande partie sur la responsable de la formation, tant en termes d'heures d'enseignement que de suivi des étudiants pendant la formation (suivi du stage, du projet tuteuré, heure hebdomadaire de

discussions avec les étudiants) ainsi qu'à son issue (pour le suivi du devenir des étudiants et pour le soutien à leur recherche d'emploi). Le pilotage de la formation manque, de ce fait, de collégialité.

Enfin, l'ouverture vers l'international (tant au niveau des enseignements de langue qu'au niveau de la mobilité des étudiants) doit être accrue.

Points forts :

- Bon taux de réussite.
- Bonne insertion des étudiants sur le marché de l'emploi, très bon suivi des étudiants pendant et après la formation.
- Attractivité de la formation, proposant une approche variée du secteur des musiques actuelles.
- Réflexion continue et efforts de dialogue avec les étudiants pour améliorer la formation.

Points faibles :

- Isolement de la formation au sein de l'Université, peu de liens avec les autres licences, notamment les licences professionnelles dans le domaine culturel.
- Pilotage de la formation.
- Composition de l'équipe pédagogique : enseignants-chercheurs spécialistes d'une discipline non majeure de la formation, peu de spécialistes en musique (hors acoustique) au sein de l'équipe pédagogique permanente. Difficultés d'implication des professionnels.
- Absence de portefeuille de compétences.
- Ouverture sur l'international.

Recommandations :

Il importerait de réfléchir à la composition et à la cohésion de l'équipe pédagogique, dont les enseignants permanents sont aujourd'hui rattachés à trois UFR différentes, ce qui nuit au pilotage de la formation.

Par ailleurs, il serait recommandé d'établir davantage de collégialité dans le pilotage de la formation ainsi que dans les procédures d'autoévaluation, en impliquant davantage les professionnels dans ces processus.

Pour faciliter le recrutement d'étudiants issus de deuxième année de licence (L2) et élargir le bassin de recrutement au-delà des étudiants issus de BTS (brevet de technicien supérieur) et de DUT (diplôme universitaire de technologie), il serait souhaitable d'améliorer la communication sur la formation auprès des étudiants de L2, et éventuellement la mutualiser avec les autres licences professionnelles proposées dans le domaine culturel par l'Université.

Enfin, la mobilité des étudiants (français à l'étranger ou étrangers en France) devrait pouvoir être améliorée.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>On note une bonne adéquation et cohérence entre les objectifs et les contenus de la formation : les objectifs visant des compétences professionnelles, techniques, artistiques et méthodologiques se retrouvent clairement dans les enseignements proposés.</p> <p>On s'interroge néanmoins sur la place prise, au sein de l'unité d'enseignement (UE) « Compétences techniques », par l'enseignement de l'acoustique et de la sonorisation, qui est moins en adéquation avec les objectifs de la formation que les autres enseignements, au sein de cette UE comme dans l'ensemble de la formation.</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La veille concernant les formations similaires à l'étranger est un point à souligner, en plus de la veille au niveau national, niveau sur lequel le positionnement de la formation est clair, pertinent et novateur.</p> <p>La formation ne peut s'appuyer sur un laboratoire de recherche en arts au sein de l'Université mais est en lien avec deux autres laboratoires (le laboratoire d'acoustique de l'Université du Maine et l'Institut technologique européen des métiers de la musique du Mans).</p> <p>La formation évolue dans un univers riche d'opportunités avec le secteur professionnel, que les documents fournis permettent largement d'apprécier, tant en termes de partenariats avec les structures culturelles, facilitant l'intégration d'étudiants en stage voire leur recrutement, que de présence de professionnels au sein de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est présentée deux fois dans le dossier d'évaluation avec des informations qui ne concordent pas tout à fait, ce qui rend l'analyse moins aisée.</p> <p>Les informations données ne se recoupent pas clairement (l'équipe pédagogique présentée dans le dossier n'est pas la même que celle fournie sous forme de tableau en fin de dossier), mais la part d'intervenants professionnels est satisfaisante (au moins un tiers du total des enseignants titulaires et vacataires, soit huit au minimum, le second tableau du dossier ne précisant pas la part des professionnels parmi les vacataires).</p> <p>Néanmoins, la difficile implication des professionnels hors temps d'enseignement, non rémunéré et sans défraiement, comme indiqué dans le compte-rendu du comité de pilotage de 2012, rend difficile leur implication dans le pilotage de la formation. Elle serait facilitée par la présence de professeur associé à temps partiel (PAST) parmi les intervenants professionnels, tous vacataires.</p> <p>Par ailleurs, l'équipe pédagogique est constituée de six enseignants permanents de l'Université. Parmi eux, un seul professeur des universités, en acoustique, qui n'est pas une discipline majeure dans cette formation, trois maîtres de conférences, dont deux en acoustique et le troisième en économie, un professeur certifié (en anglais) et une enseignante / responsable pédagogique en CDI, spécialisée dans le domaine musical.</p> <p>Ces enseignants permanents sont par ailleurs rattachés à trois UFR différentes, chacun avec des volumes d'enseignements assez faibles (moins de 15 heures pour quatre d'entre eux pour cette licence professionnelles), exception faite de la responsable de la formation qui prend en charge un grand volume d'heures d'enseignement (93 heures de cours et 130 heures de suivi de stage).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les documents permettent d'avoir une vision détaillée des effectifs, des résultats et du devenir des étudiants depuis cinq années, soit depuis la création de cette licence professionnelle. Les effectifs sont stables (environ 20 étudiants), avec des taux de réussite variables selon les années mais très satisfaisants (entre 85 et 95 %). Les résultats en termes d'insertion professionnelle sont également satisfaisants : ne sont disponibles dans le dossier que les chiffres concernant les deux premières années de mise en place de la licence, avec un excellent taux la première année - 92 %- et un taux plus faible l'année suivante -70 %- mais néanmoins satisfaisant. Bien que le taux d'étudiants poursuivant leurs études à l'issue de la formation soit mentionné par les responsables de la formation comme un des points faibles, ce taux (entre 10 et 15 %, soit un étudiant ou deux par année) est tout à fait correct.</p> <p>La formation est attractive : sont retenus en moyenne chaque année une candidature sur six (soit en moyenne 20 candidatures sur 120).</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>Peu de place est consacrée à la recherche académique au sens strict du terme dans la formation, ce qui est tout à fait logique. Néanmoins, un effort pour mettre en lumière les innovations du secteur musical dans les rencontres et conférences proposées permet aux étudiants de mettre en œuvre une réflexion différente de celle proposée par ailleurs dans le cursus.</p>

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation donne une large place à la professionnalisation au niveau des enseignements (rencontres avec des professionnels et visites de terrain, stage, projet tuteuré, conception d'un projet, méthodologie, aide à la recherche d'emploi), tout à fait en adéquation avec les objectifs de professionnalisation qu'elle se donne.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointe au dossier d'évaluation est claire et très précise.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des projets et des stages est en totale adéquation avec les objectifs de la formation.</p> <p>Un cours de 18 heures est dévolu à la conception d'un projet de diffusion d'un spectacle, le projet tuteuré et le stage prennent une place importante dans la formation (respectivement 100 heures et 16 semaines), ainsi que dans la validation du diplôme (le tiers des crédits européens - ECTS). Le suivi des stages et des projets tuteurés est assuré très majoritairement par la responsable de la formation (130 heures pour les stages et 20 heures pour le projet), même si deux autres enseignants interviennent, l'un pour les stages (36 heures) et le second pour le projet tuteuré (14 heures). L'avantage de cette organisation est de concentrer les expériences des années précédentes mais constitue sans doute une lourde tâche pour la responsable de la formation. Le projet tuteuré, le stage (ainsi que la conception de projet) sont évalués via la réalisation d'un dossier, ainsi que d'une soutenance orale pour le stage (les documents ne mentionnent pas la constitution des jurys pour ces soutenances).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Une étudiante étrangère sera accueillie en 2015/2016 dans la formation, ce qui constitue une nouveauté, la licence n'en ayant pas accueilli depuis son ouverture. De même, la mobilité des étudiants à l'étranger durant leur stage est faible (quatre étudiants sur les cinq premières années de la licence) et, d'après les informations fournies, aucun ne s'insère professionnellement à l'étranger à l'issue de la formation.</p> <p>Une seule langue, l'anglais, est enseignée (24 heures, le dossier ne mentionnant pas de possible certification) mais il est envisagé d'en introduire une seconde.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La formation n'accueille pas d'étudiants sous contrat d'apprentissage ou en contrat de qualification mais, en plus d'étudiants en formation initiale, des personnes en formation continue. Néanmoins, une seule personne en formation continue a été accueillie depuis l'ouverture de la licence.</p> <p>Par rapport aux détenteurs d'un BTS ou d'un DUT, peu d'étudiants ayant suivi un cursus universitaire en licence demandent à intégrer la formation.</p> <p>Des liens avec l'Université de Nantes ont été tissés pour la construction d'un diplôme spécifique de type master inter-universités et transversal (UFR Lettres et laboratoire d'acoustique) où des passerelles pourraient être possibles avec un enseignement inclus dans la culture technique de la licence professionnelle (acoustique/sonorisation), mais il faudra alors prendre garde à ne pas involontairement encourager les étudiants de licence professionnelle à tenter de rejoindre ce master à l'issue de leur année de licence.</p> <p>Plus globalement, le suivi collectif et individualisé permet aux étudiants de trouver réponse facilement à leurs difficultés.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les documents fournis ne précisent pas si des modalités spécifiques d'enseignement sont mises en place.</p> <p>La formation propose un certain nombre d'enseignements dans le domaine du numérique, soit pour en saisir les enjeux, soit pour acquérir des compétences dans l'usage de l'outil numérique (musique assistée par ordinateur, publication assistée par ordinateur, <i>Web Mastering</i> etc.).</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants ne sont pas précisées pour chaque enseignement mais sont globalement classiques : une note de contrôle continu et une note d'examen, leur part respective dans la note finale des étudiants n'étant pas précisée dans le dossier.</p> <p>Les étudiants sont notés de 0 à 20 et la compensation s'effectue entre chaque cours de la même unité d'enseignement et entre chaque unité d'enseignement, avec une exception pour les projets et les stages : pour valider leur année, les étudiants doivent obtenir au minimum 10 de moyenne sur l'ensemble des unités d'enseignement, mais également une moyenne minimale de 10 pour le stage et le projet tuteuré.</p> <p>Ces modalités montrent l'importance du stage et du projet tuteuré, soit des enseignements très professionnalisants, pour l'obtention du diplôme.</p> <p>Le fonctionnement des jurys d'examens n'est pas précisé dans les documents fournis.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences transversales que doit acquérir l'étudiant sont bien mentionnées dans la présentation de la formation : acquisition d'outils nécessaires au développement de compétences organisationnelles, d'encadrement, de gestion, de production, d'administration dans l'ensemble de la filière musicale, opérationnalité dans les domaines de la production, de la médiation, de l'accompagnement artistique etc.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences, en général, et donc également des compétences transversales, est assuré lors des enseignements et lors de l'heure hebdomadaire d'échanges avec la responsable de la formation. Cette heure de rencontre est un point positif.</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de portefeuille de compétences, ce qui est regrettable.</p> <p>Le supplément au diplôme est bien renseigné.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Des éléments précis, quantitatifs et qualitatifs, sont livrés sur le devenir des étudiants. Ils ne sont pas liés au travail issu d'un observatoire des étudiants. Ils ont été élaborés par la responsable de formation, qui, entretenant un lien direct avec les étudiants, se tient informée de leur devenir à l'issue de la formation, deux fois par an. Ceci est très positif.</p> <p>La qualité de l'information obtenue est tout à fait à même d'en faire un outil d'amélioration de la formation.</p> <p>Les diplômés sont ensuite suivis dans leur recherche d'emploi, par la mise en contact avec des professionnels et l'élaboration d'une stratégie de recherche d'emploi, ce qui est très positif.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un comité de pilotage en 2012 et un conseil de perfectionnement en 2013 ont été organisés au sujet des améliorations possibles de la formation. Le dossier mentionne que l'équipe pédagogique attend les résultats de l'évaluation par le HCERES pour poursuivre le processus d'autoévaluation. Deux réunions en cinq ans est un rythme assez faible. Par ailleurs, ces deux réunions ont peu mobilisé. Les deux comptes rendus joints témoignent néanmoins d'une réelle réflexion et une volonté d'autoévaluation, qui doivent beaucoup à la responsable de la formation.</p> <p>Aucune procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est présentée dans les documents joints. L'exemple des cours d'une seconde langue vivante, mentionnés dans le dossier comme ayant été demandés par les étudiants, montre qu'il y a des retours de la part des étudiants, mais ils ne sont pas formalisés.</p>

Observations de l'établissement

Champ de formation	Lettre, Langues et Sciences Humaines
Intitulé du diplôme	Licence professionnelle Gestion et Développement des Structures Musicales

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Le rapport mentionne que la formation « apparaît un peu isolée du reste des formations ». La responsable de la formation s'est rapprochée de celui de formation de la LP « Conception et mise en œuvre de projets culturels » avec une volonté de coopération des enseignements professionnels et des travaux conjoints à vocation professionnalisante. Au sein de l'équipe pédagogique, on notera la présence de 2 enseignants en anglais (un MCF et un PRCE) ce qui, porte à 3 les enseignants permanents actifs au sein de cette LP pour l'UFR Lettres. D'autres enseignants (issus des UFR Droit et Sciences) sont aussi impliqués dans cette formation. L'aspect transversal de la formation en constitue sa force et son originalité avec le partenariat en cours avec Trempolino (Nantes).

La responsable de formation présente toujours les nouvelles promotions aux anciennes par l'intermédiaire d'une mailing list et d'une page facebook. Un réseau d'anciens étudiants est constitué d'une centaine d'anciens étudiants tous insérés professionnellement.

Le rapport indique « Absence de portefeuille de compétences » ; or, les compétences sont listées pages 2 et 3 du dossier. Sur l'ouverture à l'international, la responsable de la formation encourage fortement un long stage à l'étranger, au sein des pays anglo-saxons ; la pratique courante de la langue anglaise est demandée par les professionnels du secteur (3 étudiants en stage au Canada).

Le rapport cite « Il serait recommandé d'établir davantage de collégialité dans le pilotage de la formation ainsi que dans les procédures d'autoévaluation en impliquant des professionnels dans ces processus ». La convention de partenariat avec la société Trempolino permettra de résoudre cette difficulté. Par ailleurs, sur le recrutement d'étudiants issus des filières Licence (L2) et afin d'élargir le bassin de recrutement au-delà des étudiants issus de BTS et de DUT, la responsable de la formation a entrepris cette année (mars-avril 2016) de faire connaître la formation sur des forums internet spécialisés. Cela a été fructueux puisque le nombre de dossiers de candidature a augmenté, et on note la présence d'un fort nombre de dossiers issus des filières artistiques et générales.

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation	
Observations	L'expert s'interroge sur la place de l'UE « Acoustique et sonorisation » au sein des compétences à valider. Cette UE est fondamentale. En situation professionnelle, il est parfois arrivé que les professionnels se satisfassent de ces compétences acquises par nos étudiants. Des acousticiens de l'université (un PR, 2 MCF) étant aussi musiciens et membres du Quintette de jazz Ophonius, organisent avec l'Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique des séances de travaux pratiques au sein du module « Acoustique et sonorisation » au sein de la LP GSM.
Equipe pédagogique	
Observations	L'équipe pédagogique a évolué depuis (2010-2011). Les données contenues dans le dossier d'évaluation sont exactes et précises. Un tableau Excel a été communiqué à l'administration, mais il ne figure pas encore au sein des annexes. Il est mentionné dans le

	rapport : « la difficile implication des professionnels hors temps d'enseignement, non rémunéré et sans défraiement, ce qui rend difficile leur implication dans le pilotage de la formation. Trempolino pourra résoudre ce problème.
Place de la recherche	
Observations	La responsable de formation transmet régulièrement des informations, des études, des baromètres, permettant aux étudiants de suivre l'évolution du secteur professionnel, en perpétuelle mouvance. Secteur économique à forte valeur ajoutée, le monde musical se transforme considérablement et il faut en comprendre les mécanismes et les mutations pour cerner les besoins sur le terrain et adapter le contenu de formation en conséquence.
Place des projets et stages	
Observations	Les jurys des soutenances sont constitués de trois enseignants permanents de l'UFR Lettres (1 MCF en Anglais, 1 PRCE en Anglais et la responsable de la formation).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	
Observations	La responsable de la LP étudie la possibilité d'ouvrir la formation à l'apprentissage. Mais les sociétés de production privées préfèrent accueillir un stagiaire pendant 6 mois. S'il est fiable, il peut être engagé. Le partenariat avec Trempolino permettra d'envisager l'apprentissage dans la formation.
Modalités d'enseignement, place du numérique	
Observations	Pour le numérique, les étudiants sont initiés au web 2.0 et à la création de sites internet.
Suivi de l'acquisition des compétences	
Observations	Voir dans le paragraphe « Connaissances et compétences attendues des étudiants.
Suivi des diplômés	
Observations	Chaque année, la responsable de la formation encourage les nouveaux étudiants à se mettre en contact avec les anciens étudiants. Il existe une page Facebook dédiée à la formation depuis 2012.
Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation	
Observations	Le conseil de perfectionnement se tiendra en avril/mai 2017 avec le soutien de professionnels dont Trempolino. Les enseignements sont évalués par les étudiants depuis le début de l'ouverture du diplôme. Evamaine permet depuis 2014/2015 une autoévaluation informatisée de la formation.

Observations générales

Pas de commentaire

Pour le président de l'université du Maine
La Vice – Présidente FVU.
Anne DESERT

